

NIVEAUX DE COMPÉTENCES ORALES EN FRANÇAIS

Aucune compétence :

À ce niveau, la personne n'a aucune capacité de travailler ou de communiquer en français.

Niveau élémentaire :

Au niveau élémentaire, la personne ne possède pas une réelle autonomie d'expression. Les compétences orales en français se limitent à certaines expressions mémorisées sur des sujets familiers relatifs au travail. La personne est capable d'exprimer des mots isolés, des expressions de deux ou trois mots et des phrases simples et sans suite. Le vocabulaire est limité et l'élocution est lente et difficile. La personne connaît les expressions de l'accueil et du départ et d'autres expressions de politesse. Le vocabulaire limité, les erreurs fréquentes et l'élocution lente gênent considérablement la communication.

Niveau intermédiaire :

Au niveau intermédiaire, la personne possède certaines capacités pour travailler en français. Elle est plus spontanée lorsqu'elle parle mais le débit est très irrégulier, entraînant une élocution saccadée. La personne est capable de maintenir une conversation simple avec un seul interlocuteur. Le vocabulaire se limite à des mots simples et non techniques de la conversation courante. La personne est en mesure de répondre à des demandes de renseignements ou de directives et de donner elle-même des renseignements et des directives. Elle peut donner ces instructions simples et discuter de besoins simples. Lorsqu'un interlocuteur doit s'adresser à cette personne, il peut devoir parler lentement et se répéter s'il veut être compris.

Niveau avancé :

Au niveau avancé, la personne est capable de soutenir une conversation et de satisfaire à de nombreuses exigences du travail. Elle peut discuter avec facilité de questions relatives au travail et exprimer ses opinions et ses points de vue. La personne est en mesure de participer à diverses formes d'échanges verbaux, à des réunions et à des groupes de discussion. Toutefois, elle a encore besoin d'aide pour s'occuper des complications et des difficultés. Généralement, la personne est douée en grammaire ou elle a un bon vocabulaire, mais pas les deux.

Niveau supérieur

Au niveau supérieur, la personne est capable de parler la langue en respectant suffisamment les règles de structure et en utilisant un vocabulaire satisfaisant pour lui permettre de participer efficacement à une variété de conversations spontanées et formelles sur des sujets pratiques, sociaux et professionnels. La personne est en mesure de faire des présentations orales dans des situations à caractère officiel ou non. Elle maîtrise certaines expressions idiomatiques et certains termes précis propres à une variété de contextes.